

## Préambule

---

Le présent rapport couvre les activités menées par le SEJB, puis le SEFB durant l'année civile 2017.

Le fait marquant de cette rétrospective est évidemment le changement de nom pour notre syndicat, qui, avec sa nouvelle appellation, représente désormais mieux l'ensemble de ses membres, géographiquement parlant.

Cette décision a entraîné toute une série de modifications, certes minimes vu de l'extérieur, mais relativement chronophages pour le secrétariat. Les plus «gros» morceaux auront été le choix du logo et surtout la quasi-refonte du site. À ce sujet, le Comité central adresse ses remerciements à deux collègues qui ont apporté une aide déterminante dans cette démarche, à savoir Daniel Sauthier et son successeur Laurent Metthez. Ce dernier nous a assurés de son soutien tout au long de l'année pour ainsi dire de manière bénévole!

Cette mue s'est finalement soldée par des frais dérisoires.

Financièrement parlant, le SEFB se trouve pourtant au bord du gouffre, non pas par un excès de dépenses, mais par un manque de rentrée d'argent, donc par des cotisations insuffisantes. Eh oui, il arrive parfois en fin de semestre que le syndicat ne soit plus du tout solvable!!

Le nombre de membres du syndicat est passé de 599 à 595 membres, dont 136 personnes retraitées (125 en 2016). Inutile de préciser la perte lorsqu'une cotisation annuelle passe d'environ Fr. 600.- à Fr. 55.-. La tendance consistant à voir diminuer le nombre de membres actifs au profit des membres retraités se poursuit donc inéluctablement.

Par contre, le SEFB a vu l'adhésion d'un membre collectif: l'ARLD-BE (Association romande des Logopédistes diplômées du canton de Berne).

Quittons le rouge pour passer au noir et plus précisément au carnet noir pour mentionner le décès de trois membres durant cette année: Christian Merkelbach, est parti rejoindre Annemarie, Marie-Claire Campagnola – Aubry et tout dernièrement Raymond Haeblerli. Merci à eux de nous avoir soutenus durant de très longues années.

Sur le plan syndical et pédagogique, plusieurs dossiers ont été traités ou sont en cours, que ce soit au niveau collectif ou pour des dossiers de membres individuels. Citons entre autres, pour les premiers, le combat contre les nouvelles mesures d'économies prévues dans le budget des prochaines années, la défense du statut des enseignants dans leur degré respectif ou encore la participation au débat des thématiques concernant l'évaluation, la grille horaire, les devoirs et l'informatique.

Concernant l'offre des prestations apportées, elle s'est encore étoffée tant au niveau de la communication avec les membres en leur permettant de prendre part à des parties de séances du Comité central ou au niveau des offres promotionnelles, proposées cette fois par notre faitière, le SER, pour la téléphonie mobile par exemple.

Le SEFB tient enfin à remercier Claudine Bérout pour son indéfectible engagement au sein du CC ainsi que pour son soutien lors des envois postaux aux membres, et se réjouit de savoir qu'elle a été élue secrétaire du SEFB-Retraitées.

Bravo et merci Claudine!